

Programmation et AMO Concours

Pôle éducatif Feydeau

Artigues-près-Bordeaux

Programme

Maître d'ouvrage
Ville d'Artigues-près-Bordeaux
 Équipe
Selva.Maugin,
Urban ID

Contact:
Sandra VALLÉE
 Année: **2021**
 Durée: **12 mois**

Mots clés

Groupe scolaire, équipement culturel, réhabilitation, mutualisation, zéro imperméabilisation nette

Un équipement scolaire sans artificialisation des sols

Il s'agit de créer un groupe scolaire de 8 classes sur le domaine du château Feydeau, site accueillant déjà une école d'arts et de musique et une salle de spectacles (le Cuvier).

Le projet prévoit la réhabilitation de bâti existant et de la construction neuve, dans le respect du patrimoine architectural et arboré du site.

Cette opération est pensée comme un projet innovant par son identité écologique et sociale :

- la volonté de rapprocher éducation, culture et nature par la création d'un « pôle éducatif inclusif »,
- un projet sobre qui s'inscrit dans un objectif de zéro imperméabilisation nette, impliquant une compacité du bâti et son implantation sur un parking existant ;
- des objectifs environnementaux ambitieux : un bâtiment atteignant le niveau E3C2 du label E+C- ;
- une intégration forte avec la biodiversité, en prévoyant des cours végétalisées participant à l'éveil et la sensibilisation aux enjeux environnementaux et climatiques.

L'agence Selva.Maugin et Urban ID ont travaillé avec les services de la Ville et les enseignants dans le cadre d'ateliers de co construction afin de définir les grands principes de l'opération et du programme. Urban ID a rédigé le programme fonctionnel nécessaire à la consultation et accompagné la Ville dans le choix de l'équipe de conception architecturale.



Vues du site

Principes et invariants de programmation

BÂTIMENT PRINCIPAL

- Pôle restauration :**
Le pôle restauration est conçu comme un pôle satellite en liaison froide avec la cuisine centrale du centre-ville. Il est positionné dans le pavillon d'entrée pour être connecté à la cour du château et utilisable par le pôle culturel en-dehors des besoins de restauration scolaire
- Locaux scolaires**
Centre de loisirs : dont une salle de vie polyvalente (/ / salle de motricité)
Unités maternelles et élémentaires : 8 classes sans distinction de niveaux, dont 2 classes à minima en RDC + la salle de repos et Jardinières des petits
Pôle adultes et espaces partagés : sans contrainte de localisation excepté la direction à garder proche de l'entrée
BCD « roulante » : une répartition des ressources dans les autres espaces programmés (coin bibliothèque, étagère, blocs roulants) plutôt qu'une salle dédiée.

LA COUR

- Prépondérance des espaces naturels**
Axe central des espaces naturels réguliers : cheminement, accès à la terre, aux arbres
Soins apportés aux arbres existants
- Diversité d'espaces, matériaux, sols**
Amenagements simples pour diversifier les usages, stimuler l'imaginaire
- Pédagogie**
Jardin pédagogique, compost, espaces de compostage
- Ombre, rafraîchissement**
Plantations complémentaires, espaces de fraîcheur
- Clôture, limites**

LES ACCÈS ET LOCAUX ANNEXES

- Accès aux bâtiments**
Entrées Groupe scolaire
Livraison cuisine
Entrée bâtiments existants
- Local vélo**
VELOS Local vélo
CHAUD. Chaudière mutualisée

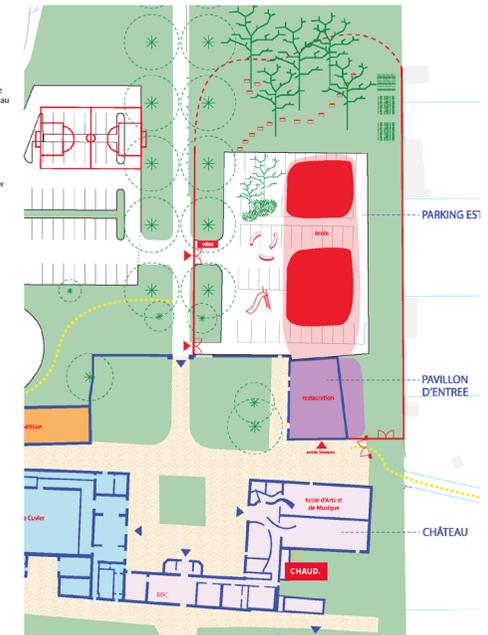


Schéma des principes partagés, support des ateliers - Selva.Maugin